

(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)
NUMÉRO DE L'ARTICLE	DESCRIPTION DE L'ARTICLE	LIMITES (pièces, à moins d'indication contraire)	FACTEUR DE CONVERSION (verges carrées par unité, à moins d'indication contraire)	TRANSFERT	REPORT/UTILISATION ANTICIPÉE (dont pas plus de () % doivent être consacrés à l'utilisation anticipée)
8	<i>Chemises, blouses, tee-shirts et blousons d'entraînement, pour enfants et bébés, décrits entièrement ou principalement d'après le poids du coton, les fibres chimiques, la laine ou les mélanges de ces fibres. Les définitions de ces produits sont les mêmes que celles des Articles (3), (5), (6) et (7) ci-dessus.</i>	1979 : 450,000 1980 : 477,000 1981 : 505,620	1.40	5%	10% (5)

Notes explicatives:

- (1) Les tailles pour les vêtements d'enfants et de bébés vont de 0 à 3X ans.
- (2) Les limites indiquées à la colonne (C) ne doivent pas être augmentées de plus de 11 pour cent au moyen d'un transfert, d'un report et d'une utilisation anticipée.
- (3) Un transfert vers cet article, supérieur à celui indiqué au paragraphe (2) des Notes explicatives, est permis à partir des Articles 3, 5, 6 et 7 au taux de trois à cinq.